



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 06 avril 2018 à 18 heures 00 minutes
Place de l'Hôtel de Ville

Présents :

Mme ABEL Françoise, Mme BAROTTE Mauricette, M. BOULANGER Patrick, Mme CALVINHO Augusta, Mme CLAUDEL Josette, M. DEMANGE Michel, M. DESMOUGINS Philippe, Mme FAIVRE Danièle, M. GERMAIN Philippe, Mme GILLET Laurence, Mme GRIFFAULT Henriette, M. GUYON Bernard, Mme HERTELER Françoise, M. LE ROUX Yves, Mme MILLOTTE Nathalie, M. NICHINI Christian, M. REMY Michel, Mme THIRIAT Christiane

Procuration(s) :

Mme BELLAMY Valérie donne pouvoir à Mme CALVINHO Augusta, Mme LAURENT Catherine donne pouvoir à M. GUYON Bernard, M. SENGLER Gilles donne pouvoir à M. DESMOUGINS Philippe, M. PETIN Eric donne pouvoir à M. BOULANGER Patrick, Mme RENAUX Sandrine donne pouvoir à Mme MILLOTTE Nathalie, M. VALENTIN Didier donne pouvoir à Mme FAIVRE Danièle, M. THIOLIERE Frédéric donne pouvoir à M. LE ROUX Yves

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme BELLAMY Valérie, Mme FERREIRA Déolinda, Mme LAURENT Catherine, M. PETIN Eric, Mme RENAUX Sandrine, M. SENGLER Gilles, M. THIOLIERE Frédéric, M. TISSERAND Jean-Charles, M. VALENTIN Didier

Secrétaire de séance : M. BOULANGER Patrick

Président de séance : M. DEMANGE Michel

2018-020 - FINANCES LOCALES - BUDGET EAU - COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-021 - FINANCES LOCALES - BUDGET ASSAINISSEMENT - COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-022 - FINANCES LOCALES - BUDGET FORET - COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-023 - FINANCES LOCALES - BUDGET RESTAURATION DU PERSONNEL - COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-024 - FINANCES LOCALES - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2018-025 - FINANCES LOCALES - BUDGET EAU - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1er Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

2018-026 - FINANCES LOCALES - BUDGET ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1er Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

2018-027 - FINANCES LOCALES - BUDGET FORET - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1er Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

2018-028 - FINANCES LOCALES - BUDGET RESTAURATION DU PERSONNEL - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1er Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

2018-029 - FINANCES LOCALES - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Considérant que M. le Maire s'est retiré pour le vote du compte administratif, présenté par M. Yves LE ROUX, 1er Adjoint,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes et les crédits annulés.

2018-030 - FINANCES LOCALES - BUDGET EAU - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat de l'exploitation de l'exercice 2017.

2018-031 - FINANCES LOCALES - BUDGET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat de l'exploitation de l'exercice 2017.

2018-032 - FINANCES LOCALES - BUDGET FORET - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat de l'exploitation de l'exercice 2017.

2018-033 - FINANCES LOCALES - BUDGET RESTAURATION DU PERSONNEL - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat de l'exploitation de l'exercice 2017.

2018-034 - FINANCES LOCALES - BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AFFECTE le résultat de l'exploitation de l'exercice 2017.

2018-035 - FINANCES LOCALES - VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES - 2018

Un avis favorable au maintien des taux des taxes locales 2017 a été émis par la Commission des Finances réunie le 26 mars 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** ainsi qu'il suit les taux des taxes locales pour 2018 :

Taxes	Bases prévisionnelles 2018	Taux 2018	Produit attendu
Habitation	4 763 000 €	11.74	559 176 €
Foncier bâti	4 001 000 €	19.22	768 992 €
Foncier non bâti	71 800 €	33.61	24 132 €
CFE	//	//	//
TOTAL	8 835 800 €		1 352 300 €

2018-036 - FINANCES LOCALES - BUDGET EAU 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE le budget de l'EAU 2018.

2018-037 - FINANCES LOCALES - BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE le budget de l'ASSAINISSEMENT 2018.

2018-038 - FINANCES LOCALES - BUDGET FORET 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE le budget de la FORET 2018.

2018-039 - FINANCES LOCALES - BUDGET PRINCIPAL 2018

Le Conseil Municipal, à la majorité (Pour : 22, Contre : 0, Abstention : 3 - Christian NICHINI, Josette CLAUDEL, Michel REMY) :

VOTE le budget PRINCIPAL 2018.

2018-040 - FINANCES LOCALES - DELIBERATION MODIFICATIVE SUITE ERREUR MATERIELLE - TARIFS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE la rectification matérielle des tarifs communaux.

2018-041 - APPROBATION SCHEMA DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET TRAVAUX 2018 ISSUS DU DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAU POTABLE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ARRETE le schéma de distribution d'eau potable et le descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable,

VALIDE les travaux 2018 issus du diagnostic,

AUTORISE M. le Maire à solliciter les aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Départemental des Vosges et à signer tous les actes relatifs aux demandes de subvention.

2018-042 - INTERCOMMUNALITE - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES (SDEV) - COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

NE DELEGUE PAS la compétence "éclairage public" au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

2018-043- INTERCOMMUNALITE - SMIC - PARTICIPATION FINANCIERE 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la participation syndicale budgétaire d'un montant de **2 000,00 €** pour l'année 2018.

2018-044 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal, **PREND ACTE** des Décisions prises.

2018-045 - MOTION- MAINTIEN DES SECTIONS BAC PRO MELEC ET CAP APR - LYCEE CAMILLE CLAUDEL REMIREMONT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SOUTIENT la démarche de maintien des sections BAC PRO MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés) et CAP APR (Agent Polyvalent de Restauration)

 Le Maire,
Michel DÉMANGE

